



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013

Publication : 19/02/2013

Extrait du registre des délibérations
 Comité syndical : **SIMA COISE**



Séance du : 19 février 2013
 Compte rendu affiché le : 26 février 2013
 Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33
 En exercice : 33
 Présents : 21
 Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33
 En exercice : 33
 Présents : 21
 Votants : 24

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P

CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2),

CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,

SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM, Lhopital J L, Piot M

N° 401 Objet : Adhésion à l'Association Rivière Rhône Alpes :

Monsieur le Président propose de renouveler l'adhésion à l'association rivière Rhône Alpes pour l'année 2013. Cette adhésion d'un montant de 250 € pour le syndicat permet d'avoir accès à différents documents mis en ligne sur le site de cette association, tant au niveau technique qu'administratif. Elle permet également pour l'ensemble du personnel de bénéficier de journées de formation à des tarifs réduits (60 € la journée), et de participer à des groupes de travail pour chaque catégorie d'emploi, technique ou administratif.

Monsieur le Président propose que le SIMA Coise adhère à l'Association Rivière Rhône Alpes.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 19 février 2013

Le Président

Jean Yves Charbonnier

